



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 107084

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la maladie de Parkinson. Pour la première fois en France, la maladie de Parkinson a été reconnue « maladie professionnelle » par le tribunal des affaires de sécurité sociale de Bourges pour un ancien ouvrier agricole. C'est grâce au lien récemment découvert entre l'exposition aux pesticides et la maladie de Parkinson que cet homme a pu aboutir à cette reconnaissance. C'est à la fin des années 90 que les premières études indiquent un lien possible entre l'utilisation de pesticides et la maladie de Parkinson. Des travaux menés en France sur 247 malades révèlent une corrélation positive forte entre les pesticides et cette maladie, avec une augmentation du risque en fonction du nombre d'années d'exposition. En juin 2006, l'équipe d'Alberto Ascherio à Harvard conclut que, sur 143 325 personnes, l'exposition aux pesticides augmente le risque de Parkinson de 70 %, 5 % des personnes exposées aux pesticides risqueraient d'avoir un Parkinson, contre 3 % pour la population générale. Sans nier que cette maladie soit souvent liée à des facteurs génétiques, il est fort probable que les pesticides jouent un rôle chez des personnes déjà prédisposées génétiquement. En conséquence, il lui demande s'il prévoit de mettre en place des mesures d'information et de protection pour prévenir des risques de l'utilisation de certains pesticides.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107084

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10778